

Séance du 06 Mars 2025

Le six mars deux mille vingt-cinq, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 25/02/2025

Date d'affichage : 13/03/2025

Étaient présents : MM CORON Bruno, DUFORT Erik, PACARY Michel, LEPLEY Laurent ; Mme PAISANT Nadège ; M. LECLERC Sébastien ; Mmes LESECQ Marie, BARBET Isabelle, LECHEVALLIER Blandine, NORGUET Catherine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes GERMAIN Honorine, LEHAIRE Solange, MARIE Dorothée.

Mme LEHAIRE, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2025 : M. CORON demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

I. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre espace intergénérationnel (visa 07/03/2025)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis du marché de travaux, l'architecte a présenté un avenant pour ses honoraires. En effet, le 1^{er} marché de maîtrise d'œuvre était basé sur un projet d'extension du bâtiment existant mais pour des raisons d'assurance décennale, il était préférable de démolir et de repartir sur un bâtiment neuf.

De ce fait, il en ressort que les honoraires de la mission de base s'élèvent à 38 776.68 € HT (8% du montant des travaux) auxquels il convient d'ajouter la mission OPC de 3 877.67 € HT. Les montants initiaux étaient de 22 400 € HT pour la mission de base et 2 240 € HT pour la mission OPC. La différence est donc de 16 376.68 € HT pour la mission de base et 1 637.67 € HT pour la mission OPC.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 12 voix pour et 2 abstentions, accepte l'avenant n°1 présenté par le groupement ALOUANE / LENESELEY et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire dont l'avenant n°1.

II. Compte administratif 2024 et Budget prévisionnel 2025

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission des finances s'est réunie le 20 février dernier et qu'une rencontre avec M. David CAMUS, a eu lieu le 28 février afin d'élaborer une première ébauche du budget.

Pour le compte administratif 2024, il présente un excédent de fonctionnement de 96 765.33 € et un déficit d'investissement de 24 177.34 €.

Les Restes à réaliser de 2024 à reporter sur 2025 pour la section d'investissement s'élèvent à 115 520 € en dépenses et à 31 614 € en recettes.

Les subventions aux associations communales sont réévaluées de 2% et une somme est prévue pour les demandes ponctuelles. Il est à noter que la Société de chasse va fêter ses 50 ans en juin prochain : la commune offrira le vin d'honneur et prendra en charge la location de la salle Emile Beauvils.

L'état de la dette montre qu'il ne reste plus que 2 prêts en cours qui se termineront en 2029 (Hôtel Restaurant) et 2032 (travaux 2022). Il faudra prévoir des crédits pour les nouveaux prêts de 2025.

L'état de notification des taxes directes locales n'est pas encore connu, tout comme celui des dotations de l'état. Les montants de 2024 sont reportés sachant qu'une augmentation est à prévoir.

Le budget prévisionnel est présenté et est susceptible de modifications jusqu'à son vote le 13 mars prochain.

III. Affaires diverses

1/ Préau à l'étang : Un croquis réalisé par l'employé communal est présenté. Cet abri serait de 12m x 3.5m et ne serait fermé que sur 2 côtés. Le Conseil est favorable à ce projet

2/ Devis étang : Un devis de l'entreprise LETULLIER de 1 422 € TTC est présenté. En effet, le pont au bout de l'étang s'affaisse du fait des ragondins et menace de s'écrouler. Des détails vont être demandés à l'entreprise. Il faudrait également prévoir de remettre du gravier dans les allées autour de l'étang.

3/ Devis matériels espaces verts : Plusieurs devis sont présentés pour l'achat d'une débroussailleuse, d'une tailleuse perche et d'une perche élagueuse. Tous n'étant pas parvenus en mairie, ce point sera revu ultérieurement.

4/ Repas des aînés : La distribution des invitations est en cours.

5/ Rétrocession Salle de sports : Une rencontre avec M. Samuel JOUBIN de Saint-Lô Agglo est prévue le 13 mars à 15H30 pour refaire un point.

6/ Contrôle URSSAF : M. le Maire informe le Conseil qu'un contrôle de l'URSSAF a été réalisé sur l'exercice 2022. Aucune anomalie n'a été relevée.

7/ Espace intergénérationnel : Le SDEM a transmis un devis pour le déplacement du candélabre qui finalement est bien gênant. La participation de la commune est de 2 100 €. M. PIROU, propriétaire du mur qui jouxte la construction a été contacté et ne s'oppose pas à la déconstruction d'une partie de son mur qui sera ensuite reconstruit sans frais et à la charge de la commune.

IV. Questions diverses

1/ M. PACARY informe le conseil que dans le cadre du nouveau marché de voirie groupée, il serait bon de prévoir faire la partie abimée du chemin de Mondreville. Il informe également le conseil que l'entreprise PIGEON revient à nouveau sur les tarifs des travaux de 2023 et 2024.

2/ Mme LESECQ présente un compte-rendu du dernier conseil d'école : les effectifs devraient rester stables pour la rentrée de septembre 2025 (quasiment autant d'inscriptions que de départs au collège) mais la répartition des classes entre les 3 sites sera revue. Elle informe également que du fait des travaux d'isolation prévus dès le début des vacances d'été, il va falloir faire une réunion prochainement pour coordonner tous les intervenants.

3/ Mme PAISANT demande si le jeune Dylan HOMMET s'est manifesté pour la réalisation d'une jardinière. Il n'a pas donné de date à la mairie à ce jour.



4/ Mme LEHAIRE fait remarquer qu'il serait bon de matérialiser le trottoir (fin du stationnement) près du calvaire.

5/ Mme GERMAIN demande où en est le projet de distributeur de sacs à déjections canines à l'étang.

6/ Mme LECHEVALLIER informe que les hortensias de la place ont été replantés à l'étang et qu'il serait bien de prévoir la même bordure en bord de la RD 29.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H50.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Solange LEHAIRE 
Erik DUFORT	Isabelle BARBET
Michel PACARY	Blandine LECHEVALLIER
Laurent LEPLEY	Catherine NORGUET
Nadège PAISANT	Nicolas MARTIN
Sébastien LECLERC	Honorine GERMAIN
Marie LESECQ	Dorothee MARIE